

Balade Urbaine à Saint Vaast de Longmont samedi 4 février 2023, avec l'agence de conseil ATOPIA



Classe de neige janvier 2023



Vœux du maire le 7 janvier 2023



Décès :

Mr JANNOT Didier le 20 janvier 2023

Mr DEGRUGILLIER Marcel le 18 mars 2023

Mr DESMET le 31 mars 2023

- Directeur de la publication: Gilbert BOUTEILLE
- Comité de rédaction: Philippe COURCELLE; Dorothee MARSY; Catherine GAMBART
- Composition et mise en page : Cécile DENTINI; Catherine GAMBART



Horaires et coordonnées mairie

Adresse :

30 rue d'En Haut

Tel : 03 44 40 91 03

Courriel :

contact@saintvaastdelongmont.fr

Facebook : mairie Saint Vaast de Longmont.

Site internet :

www.saintvaastdelongmont.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi : de 9h30 à 12h30

Le mardi et vendredi : de 17h à 19h

Le mercredi : de 10h à 12h

Le 1^{er} samedi du mois : de 10h30 à 12h.

Le maire et les adjoints sont présents, **les samedis de 10h à 12h pour répondre à toutes vos questions.**



Chères Valmontoises
et chers Valmontois

Les pluies de ces derniers jours, n'ont malheureusement pas suffi à rétablir le niveau des nappes phréatiques de l'Oise. Un arrêté préfectoral a été émis le 30 mars dernier, avec des mesures de restrictions, à respecter jusqu'à nouvelles instructions. Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur

notre site ([Accueil - Saint-Vaast-de-Longmont \(saintvaastdelongmont.fr\)](http://Accueil - Saint-Vaast-de-Longmont (saintvaastdelongmont.fr))), ou sur le Facebook de notre commune, ainsi qu'en mairie.

Le budget a été voté au mois d'avril, vous trouverez dans cette lettre les diagrammes circulaires détaillant nos recettes et nos dépenses tant en investissement qu'en fonctionnement.

Les emprunts toujours en cours, ne nous permettent pas de réaliser des travaux d'importance.

Mais toutefois, une partie de la toiture de l'église sera changée, et la remise en état de la voirie sera effectuée dans les mois à venir.

La renumérotation et la rectification des voies dans les clos

est actuellement en cours, je vous rappelle que nous sommes à votre disposition pour vous aider dans les démarches administratives.

Nous avons été malheureusement victimes de dépôts sauvages, et nous regrettons de n'avoir pu retrouver les auteurs. Nous recherchons actuellement des solutions pour éviter ces dépôts. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous constatez un stockage anormal de déchets sur la commune.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions concernant la commune.

Avec mon dévouement,

Voire maire Gilbert BOUTEILLE,

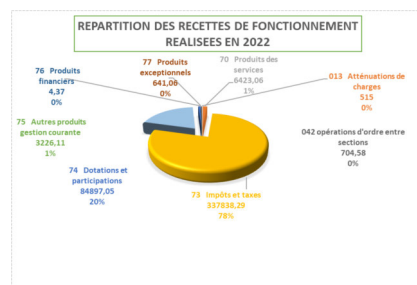
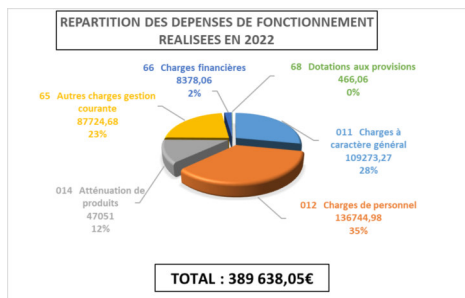
La commune a arrêté son bilan 2022 et a adopté le budget prévisionnel 2023. L'équipe municipale vous communique les principaux indicateurs.



Résultats 2022

Pour votre information, il existe en comptabilité publique deux arrêtés budgétaires, l'arrêté relatif au compte de fonctionnement et l'arrêté au compte d'investissement.

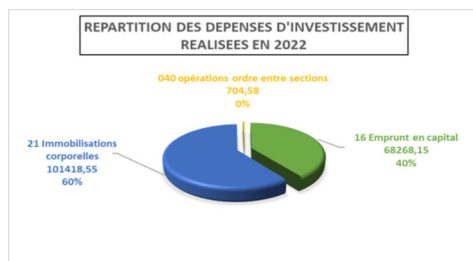
Dans le compte de fonctionnement on y trouve d'une part l'ensemble de dépenses courantes de la commune et d'autre part les recettes encaissées comme les dotations de l'Etat, les Taxes Fiscales qui à elles seules représentent plus de 50% des ressources de la commune.



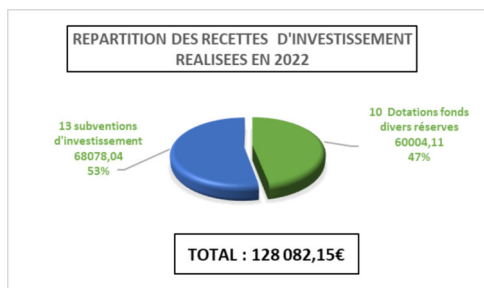
TOTAL : 434 249,52€

Le résultat du compte de fonctionnement se traduit par un excédent de près de 45 K€, ce qui n'était pas arrivé depuis 5 ans et ceci grâce à la réduction significative de nos charges que la municipalité s'est imposée (modification des plages de l'éclairage public, économie de chauffage, réduction des frais de sous-traitance, ect...)

Dans le compte d'investissement, on y trouve comme son nom l'indique, les investissements que le Conseil Municipal décide de réaliser, qui sont principalement des travaux importants comme ceux réalisés dans le passé, la rénovation des trottoirs des clos, des travaux dans l'école, la création du Parc des Nohets et ses aménagements, l'installation des caméras de protection, et bien d'autres projets.



TOTAL : 170 391,28€



TOTAL : 128 082,15€



Les investissements se sont résumés en 2022 à la mise en place de caméras de protection, à l'achat d'une tondeuse autoportée et d'un camion benne (économie réalisée comparée à la sous-traitance des tontes des espaces verts de notre village)

Budget 2023

Nous avons augmenté les taux communaux d'imposition de 1,6% l'année dernière, l'équipe municipale a décidé de ne pas les augmenter au titre de 2023. En revanche, les bases augmenteront de 7,1%, augmentation pour laquelle nous n'avons pas la main puisque décidée par l'état.

Comme vous le savez, nous sommes entrés depuis plusieurs mois dans un cycle économique très contraint dû à des paramètres comme l'inflation et notamment la forte hausse du coût de l'énergie. Ces éléments conjoncturels nous conduisent plus que jamais à continuer à maîtriser le train de vie de la commune, en agissant sur la réduction de nos coûts de fonctionnement.

Souhaitant continuer à maîtriser notre dette, nos investissements 2023 se limiteront à :

- des travaux à réaliser au niveau du toit de notre belle Eglise
- la réfection de nos voiries, car nous souhaitons garder à un bon niveau nos routes communales pour la sécurité de toutes et tous.

L'équipe municipale poursuit ses efforts de maîtrise de nos comptes de gestion face à une conjoncture économique contrainte.

Nous maintenons ainsi notre cap électoral et notre promesse.

- Gérer les finances de notre commune avec sérieux et responsabilité,
- Investir avec discernement dans des projets avec le souci de l'équilibre budgétaire pour l'intérêt de notre village et des valmontois.
- Avec l'aide du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, réaliser les investissements nécessaires pour sauvegarder notre environnement